

Variations

Diagonale des juristes

Les « fous » de la Faculté de droit et d'économie de La Réunion

La Réunion a sa *Diagonale des fous*. La Faculté de droit et d'économie de La Réunion a sa *Diagonale des juristes*, concours de plaidoiries au cours duquel des étudiants de licence du campus « nord » et du campus « sud », entraînés par des coachs dévoués¹, s'affrontent devant un jury prestigieux.

Faut-il faire l'économie du droit ? Le droit est-il un sport de combat ? La justice est-elle si vile ? Telles étaient, le 1^{er} juin 2013, cette fois à Saint-Denis, les questions qui ont conduit nos étudiants à revêtir de nouveau la robe d'avocat pour plaider la cause du « oui » ou du « non » devant le premier président Canivet, parrain doublement suprême de cette deuxième édition².

Par les liens qu'elle crée entre les étudiants des campus nord et sud, par l'image d'excellence qu'elle donne d'eux auprès du grand public et des praticiens de l'île, par le dynamisme qu'elle suscite au sein de la Faculté, la *Diagonale des juristes* est devenue, grâce au soutien de la Région Réunion ainsi que des barreaux de Saint-Denis et Saint-Pierre, un événement structurant de la vie universitaire locale. La Faculté de droit et d'économie de La Réunion a ses fous de la *Diagonale des juristes* et cette folie est communicative, grâce notamment à la *Revue juridique de l'Océan indien*.

Mathieu MAISONNEUVE

*Professeur à l'Université de La Réunion
Créateur et co-organisateur³ de la Diagonale des juristes*

¹ Emilie GASTRIN ; Gwenaëlle RICHARD ; Romain PINCHON ; Aurélie LANDON ; Benjamin MULLER ; Tristan AOUSTIN ; Audrey EGIZIANO ; Lydia DJEFAFLIA ; Laura-Eva LOMARI ; Loïc PEYEN ; Arnaud DILLOARD ; Rémi RADIGUET ; Sébastien ROSET.

² Présidé par le premier président CANIVET, le jury était composé de M. Alain CHATEAUNEUF, président du Tribunal de grande instance de Saint-Denis, M. Christian LAMBERT, président des tribunaux administratifs de La Réunion et de Mayotte, Me Léopoldine SETTAMA, bâtonnier de l'ordre des avocats de Saint-Denis, Me Thierry GANGATE, bâtonnier de l'ordre des avocats de Saint-Pierre, Pr. Pascal PUIG, doyen de la Faculté de droit et d'économie de l'Université de La Réunion et Pr. Mathieu MAISONNEUVE, vice-doyen de la Faculté de droit et d'économie de l'Université de La Réunion.

³ Avec, comme pour la première édition, Benjamin MULLER, doctorant en droit privé.